



V/Ascq, le 25/06/21

Section SUD Armatix V/Ascq

Syndicat SUD Télécom 59

sud-telecom59@orange.fr

APOCALYPSE NAO !

Prenant comme prétexte la crise sanitaire et la supposée crise économique, l'entreprise a refusé en bloc toutes nos revendications portant sur la rémunération...

Crise économique disent-ils ? Pourtant, comme toutes les entreprises de relation client au téléphone, Armatix a réalisé un chiffre d'affaires confortable en 2020.

9 Millions 978 000€ ont été engrangés, soit 1,13% de plus qu'en 2019, mais Armatix déclare une perte de 22 988€... Cherchez l'erreur !!!

Lors de la « négociation » du 11 juin, les Syndicats **CFDT**, **CGT** et **SUD** ont présenté leurs revendications salariales..

SUD a revendiqué :

- **Un 13^{ème} mois sans condition d'ancienneté ou de présentéisme**
- **100 € d'augmentation générale des salaires pour toutes et tous**
- **Passage de la valeur faciale des titres restaurant à 7,50€**
- **Versement d'une prime Macron « seconde ligne » de 1000€ fin 2021.**
- **Mise en place d'une prime d'ancienneté de 1,5% du salaire brut à partir de 5 années révolues dans l'entreprise.**
- **Passage au coefficient 140 au bout de 6 mois d'ancienneté.**

Toutes ces demandes ont été rejetées et « ne sont pas négociables » ! Tout au plus la Direction, faisant preuve d'une « extrême générosité », accepte de revoir éventuellement les critères et les montants des primes.....

Pour les revendications concernant La qualité de vie au travail et l'Egalité Professionnelle Femmes / Hommes , une petite marge de négociation serait possible, par exemple sur des demandes SUD telles que :

5 journées enfants malades payées / an ; augmentation des temps de pause à 5 minutes par heure travaillée et inclus dans le temps de travail ; 0 jour de carence maladie comme c'est déjà le cas pour les Cadres...

SUD vous invite à vous mobiliser dès maintenant pour arracher des avancées significatives !

Contact : sebastien.destoop@gmail.com